

| | |
|---|-----------------------|
| Référence cartographie des emplois | Correspondance UCANSS |
| | |
| Intitulé du poste | |
| Chargé(e) de mission référent du Dépistage dans le cadre de la crise sanitaire COVID19 - CDD | |
| Intitulé de l'emploi | |
| Chargé(e) de mission veille et sécurité sanitaire | |

| | |
|-------------|---|
| Structure | Délégation départementale des Côtes d'Armor |
| Département | |
| Pôle | |

| |
|---|
| Contexte |
| <p>L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p> <p>L'organisation régionale est fondée sur un ancrage territorial de proximité avec quatre Délégations Départementales (Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan).</p> |
| <p>L'organisation des délégations départementales</p> <p>Les délégations départementales remplissent les missions de proximité de l'agence et assurent sur les différents territoires la déclinaison des orientations régionales de santé au plus près des besoins de la population.</p> <p>Dans le cadre de leur action elles assurent un rôle général de veille sur les territoires de santé, accompagnent les projets innovants ou novateurs et participent à la continuité des soins afin d'améliorer l'organisation des parcours de santé et de vie et aussi contribuer à la meilleure maîtrise des dépenses de santé.</p> <p>Elles sont structurées autour de deux départements : l'animation territoriale et la santé environnementale, ce qui est un atout important pour la période à venir, tant pour prendre en charge les enjeux de la santé environnementale (PRSE) que pour intégrer sur le secteur de l'animation territoriale une logique qu'elles pratiquent déjà : la territorialisation de l'action.</p> <p>À cet égard, le département animation territoriale travaille en lien étroit avec les directions du siège sur les six grandes thématiques structurantes : offre de soins ambulatoire, offre de soins hospitalière, offre médico-sociale pour les personnes âgées comme pour les personnes handicapées, prévention promotion de la santé et démocratie en santé.</p> <p>Le département santé environnement travaille en lien étroit avec la direction de la santé publique et notamment la DA santé environnement, la DA de la veille et sécurité sanitaire.</p> <p>Les directions des délégations départementales sont intégrées aux processus décisionnels, au niveau de la stratégie avec la participation au COMEX du directeur, au niveau opérationnel avec la</p> |

réunion mensuelle du COT et les réunions périodiques entre les directions métier et délégations départementales.

Missions/Activités

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID19 et de la stratégie « Tester –alerter- protéger » et sous l'autorité de la directrice de la DD, le/la chargé(e) de mission contribue au déploiement de la politique de dépistage et à l'organisation des sites de prélèvements dans le département en lien avec la responsable du pôle ambulatoire et les équipes de la cellule de crise de la DD 22 :

- Participer à l'organisation, à la formalisation et au suivi des sites de prélèvements COVID :
 - Participer aux réunions départementales et régionales avec les laboratoires publics, privés et les professionnels de santé,
 - Participer à l'organisation, à la mise en œuvre et au suivi des sites fixes, mobiles ainsi que des opérations « aller-vers » de dépistage préventif et des clusters éventuels,
 - Assurer le suivi des opérations de dépistage préventif et renseigner les tableaux de bord,
 - Rédiger les relevés de conclusions,
 - Contribuer à la mise à jour du tableau départemental de recensement et sites de prélèvements et s'assurer de sa diffusion tant en interne au sein de l'ARS (siège et DD) qu'auprès des partenaires externes.
- Etre l'interlocuteur administratif et de pro et assurer le suivi administratif des laboratoires publics et privés et des professionnels de santé:
 - Instruire des demandes d'autorisation des sites de prélèvements (fixes et mobiles),
 - Rédiger et actualiser les arrêtés d'autorisations des sites de prélèvements (fixes et mobiles) et s'assurer du suivi du processus de signature,
 - Instruire et assurer le suivi des demandes financements, en lien avec les directions métiers du siège,
 - Instruire les demandes d'équipements (masques, gants...), en lien avec l'équipe logistique.

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID19 et de la stratégie « Tester –alerter - protéger » et sous l'autorité de la directrice/eur de la DD et en lien avec l'équipe de la cellule de crise de la DD 22 et le siège de l'ARS, la Préfecture, l'ADPC, les élus, le/la chargé(e) de mission contribue à l'organisation des interventions des médiateurs lutte anti Covid :

- Prépare le planning des interventions des médiateurs Lutte Anti Covid au vu de la stratégie de lutte anti Covid et des données épidémiologiques,
- Participe activement au montage de ces opérations,
- Les suit et en assure le reporting,
- Participe aux réunions portant sur les interventions des médiateurs LAC.

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID19 et de la stratégie « Tester –alerter - protéger » et sous l'autorité de la directrice/eur de la DD et en lien avec l'équipe de la cellule de crise de la DD 22, le/la chargé(e) de mission contribue à l'organisation des dépistages des cas groupés identifiés dans le cadre du contact-tracing réalisé par l'ARS (établissements médico-sociaux, école, crèches, accueils de loisirs...) :

- En lien avec la cellule de contact-tracing de l'ARS, la direction de la DD et l'équipe de la cellule de crise de la DD22, le chargé de mission contribue à l'organisation d'opération de dépistage des professionnels et/ou des usagers et coordonne l'action des acteurs concernés :

| |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ La direction de la structure concernée, ▪ Le laboratoire et/ou l'établissement de santé, ▪ La CPAM (éventuellement). <ul style="list-style-type: none"> - S'assure du bon déroulement du dépistage et assurer le suivi des opérations ; - Assure la coordination interne à la DD avec les cadres responsables de pôle au sein du département Animation Territoriale, - Assure le reporting de ces opérations, - Formalise, à l'attention de la directrice de la DD, l'information aux partenaires et institutionnels (Préfet, conseil départemental, élus...). |
| Partenaires institutionnels (non exhaustifs) |
| ARS (Siège) et autres délégations départementales ; préfecture et services déconcentrés ; collectivités locales et élus ; établissements de santé, établissements et services médico-sociaux ; laboratoires publics et privés assurance maladie ; professionnels de santé.... |
| Conditions particulières |
| <ul style="list-style-type: none"> • Réunions possibles après 18H |
| Catégorie/Corps-Grade/Niveau |
| Le poste est ouvert: <ul style="list-style-type: none"> - Aux contractuels de droit public niveau MASTER 2. |

| Compétences | |
|--------------------|--|
| Savoir | <ul style="list-style-type: none"> • Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services dans le champ concerné. • Connaissances techniques et pédagogiques afférentes au domaine d'intervention. • Cadre légal et réglementaire du domaine d'intervention. • Méthodologie (préparation, connaissances juridiques, techniques d'entretien, formalisation de rapports, etc.). |
| Savoir-faire | <ul style="list-style-type: none"> • Capacités de négociation, sens de l'écoute. • Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire avérée. • Animer un réseau d'acteurs pluridisciplinaires mobilisés par des enjeux divers. • Contextualiser et problématiser ses interventions : savoir rédiger des notes d'aide à la décision hiérarchique et/ou politiques problématisées, savoir formaliser des discours, savoir synthétiser des informations ascendantes. • Définir et proposer des mesures préventives et correctives adaptées en fonction de l'environnement. • Recueillir et traiter de l'information. |
| Savoir-être | <ul style="list-style-type: none"> • Sens du service Public. • Autonomie et réactivité. • Qualités relationnelles avérées. • Rigueur. • Leadership. |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• S'inscrire en facilitateur de ses responsables hiérarchiques dans le quotidien de travail (sens de la pédagogie). |
|--|---|

| | |
|------------------------------------|--|
| Contact | ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr |
| Date limite de dépôt des CV et LM | 20/08/2021 |
| Date prévisionnelle des entretiens | 06/09/2021 |